

Collège Pierre de Ronsard
27 Boulevard Giraud
94100 Saint-Maur
Tél : 01 41 81 12 34
Principal : M. François
Professeur responsable : M. Carbonne



SECTION SPORTIVE

ESCALADE

Depuis 2008 le Collège Pierre de Ronsard propose une section sportive escalade pour les élèves motivés et/ou performants dans cette discipline.

Depuis la rentrée de septembre 2014 cette section est ouverte aux élèves de 6°.

Une section sportive scolaire offre aux élèves un complément de pratique sportive approfondie, en liaison avec les organes fédéraux (le club SMUS Escalade de Saint-Maur) et leur permet :

- de suivre une scolarité normale
- de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection

Présentation

- **Textes Officiels :**

Les sections sportives scolaires sont définies dans le bulletin officiel du 29 Septembre 2011. Elles contribuent à promouvoir et développer la pratique sportive des élèves à l'école.

- **Une vocation :**

Les sections sportives scolaires cherchent à accueillir les élèves, filles et garçons motivés et aptes aussi bien au plan sportif qu'au plan scolaire.

- **Une ambition :**

Elles sont sources de plaisir et d'accomplissement personnel et représentent une contribution originale à la formation du citoyen.

Elles permettent la formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres officiels ou dirigeants.

Acquisition de compétences et connaissances

- **En recherchant l'engagement des élèves :**

Motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans le sport qu'ils affectionnent.

Contribuer à leur réussite scolaire et à leur reconnaissance sociale.

Développer le goût de l'effort.

- **En développant l'autonomie et la responsabilité :**

Adopter des comportements de sécurité.

Savoir s'équiper, gérer les risques, les contraintes, les dangers.

Gérer sa pratique dans le milieu où se déroule l'activité : SAE (structure artificielle d'escalade), site naturel, conditions de pratique(état physique et mental, météorologie...)

- **En éduquant à la citoyenneté**

Sensibiliser les élèves aux questions du développement durable

Aider les élèves à évoluer dans une bonne hygiène sportive et de vie quotidienne

- **En permettant une ouverture culturelle et technique**

L'escalade source de plaisir et d'accomplissement personnel.

Apprentissage de techniques de progression dans le milieu dans lequel se déroule l'activité

(connaître le matériel et son utilité, maîtriser et appliquer les règles de sécurité)

- **En développant la solidarité**

Acquisition d'une culture de travail en équipe : se sentir responsable de la sécurité d'autrui et de la sienne.

ORGANISATION DU CURSUS

Tout au long du collège, de la 6^e à la 3^e, réparti sur deux paliers, 6^e-5^e et 4^e-3^e.

Possibilité peut-être accordée à titre exceptionnel aux élèves d'arrêter la section sportive à l'issue de la 5^e après accord du chef d'établissement.

- **Planning**

- Option le lundi de 14h30 à 17h30 au centre sportif Brossolette à Saint-Maur.

- Participation à l'Association Sportive escalade le mercredi de 12h30 à 14h30 au centre sportif Brossolette.
- Participation aux compétitions de l'UNSS (sport scolaires): département, académie, championnat de France.
- Participation aux entraînements du club d'escalade de Saint-Maur (SMUS) pour préparer les compétitions fédérales.
- Formation à la fonction de Jeune Officiel (être juge lors des compétitions).

Sorties organisées

- Salle du Nautil à Pontault
- Blocs à Fontainebleau (dernière semaine de l'année scolaire).
- Stage de cinq jours sur les falaises ardéchoises (Mai-Juin en fonction du calendrier scolaire).

MODALITES DE RECRUTEMENT

- **Pour les 6^e**

Au plan physique

Tests de sélection physique en CM2 :

- Epreuves techniques de grimpe en « moulinette » sur des voies de cotation croissantes. Les candidats seront assurés par des collégiens confirmés.
- Tests d'aptitude physique (force, coordination motrice, souplesse...)
- Motivation

Au plan scolaire :

Les élèves seront retenus grâce à leur dossier scolaire.

L'avis de leur professeur sera pris en compte afin de déterminer leurs capacités à mener de front scolarité et entraînement ; le comportement en classe au cours du CM2 sera déterminant.

- **Pour les 5^o-4^o**

Possibilité d'intégrer la section en 5^o et 4^o en fonction du nombre de places disponibles.

La priorité sera donnée aux élèves :

- justifiant d'un bon niveau (minimum 5B-5C) et inscrits à l'A.S. l'année précédente
- qui présentent de réelles capacités et une motivation importantes apparues lors du cycle escalade en EPS. Accord donné après concertation avec le professeur d'EPS.

Les élèves devront fournir une copie des résultats du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année en cours ainsi que l'avis de leur professeur. Les élèves hors secteur (uniquement 6^{ème}) devront par ailleurs faire une demande de dérogation au titre du parcours scolaire particulier.

TEST DE SELECTION CM2

Inscription au test de sélection :

- Remplir le coupon d'inscription ci-dessous
- Renvoyer par mail ou par courrier avant le : 10 AVRIL 2018

Convocation au test :

- Date : **Mercredi 02 MAI 2018**
- Lieu : **Collège Pierre DE RONSARD**
- Heure : **14h**
- **Documents à remettre avant le 10 AVRIL :**
Inscription au test, bulletins du 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2017-2018, avis du professeur.
- Matériel : Tenue de sport, paire de baskets propres, chaussons d'escalade si vous en possédez.

✂-----

COUPON D'INSCRIPTION AU TEST DU MERCREDI 02 MAI 2018 à 14h au COLLEGE Pierre DE RONSARD

Je soussigné(e)....., responsable légal de l'enfant désigné ci-dessous, souhaite que ce dernier participe au test d'entrée en section sportive « escalade » du collège Pierre de Ronsard à Saint-Maur.

- Nom de l'élève : _____ Ecole d'origine : _____
- Prénom : _____ Date de naissance : _____

- Adresse : _____
- Mail : _____
- Téléphone : _____ Signature : _____